

INSCRIPTION ET DROITS D'INSCRIPTION

- Les étudiants et les étudiantes du Collège Jean-de-Brébeuf doivent **obligatoirement rencontrer leur API** pour s'inscrire à un cours d'été à Brébeuf ou encore pour obtenir une commandite leur permettant de suivre un cours dans un autre collège.
- Pour les étudiants et les étudiantes provenant d'un autre collège avec commandite, l'inscription se fait **par courriel**, à l'adresse secretariatDE@brebeuf.qc.ca.
- Les droits d'inscription de 30 \$, payables par carte crédit via un formulaire Web, ne sont pas remboursables. Le lien permettant d'accéder au formulaire Web vous sera remis au

DROITS DE SCOLARITÉ

- À payer au moment de l'inscription, **par carte de crédit**, via le même formulaire Web que pour les droits d'inscription.
- Sur le formulaire Web, **cocher le cours exact pour lequel l'inscription est faite** afin que la bonne rubrique de tarif soit appliquée, au montant total des droits d'inscription et des droits de scolarité.
- Si vous devez vous inscrire à un second cours d'été, ou si vous avez des frais supplémentaires à payer (voir ci-dessous), le lien vers un second formulaire de paiement vous sera remis.

N.B. : Des frais additionnels de 19,30\$/période de cours pour les étudiantes et étudiants étrangers, et de 8,22\$/période* de cours pour les non-résidents du Québec étant citoyens canadiens ou immigrants reçus, doivent être **acquittés lors de l'inscription**. Tarif de 2021, on peut prévoir une certaine augmentation en 2022.

REÇU POUR IMPÔTS :

Un relevé pour fin d'impôts sera disponible sur Omnivox à la fin de février 2023.

ANNULATION DE COURS

- L'étudiant, l'étudiante **doit absolument annuler son inscription** auprès du secrétariat de la direction des études si il ou elle réussit le cours concerné à la session d'hiver.
- Tout cours non annulé officiellement auprès du secrétariat fera l'objet de la mention « Échec » au bulletin et sera facturé.
- Le fait de ne pas aller au cours **ne constitue absolument pas une annulation automatique**.

**DATE LIMITE D'ANNULATION
SANS MENTION D'ÉCHEC AU BULLETIN
ET SANS FACTURATION :**

LUNDI 30 MAI 2022, À 16H30

PROCÉDURE D'ANNULATION DE COURS

- L'étudiant, l'étudiante doit envoyer un courriel à l'adresse secretariatDE@brebeuf.qc.ca en indiquant « Annulation de cours d'été » comme objet et en précisant ensuite, dans le message, ses nom, prénom, numéro d'étudiant ou d'étudiante et le cours pour lequel l'inscription doit être annulée.
- Une copie du courriel sera envoyée à l'API.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
3200, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1C1
(514) 342-9342 POSTE 5255 OU 5256



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF – COLLÉGIAL HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ 2022

PÉRIODES D'INSCRIPTION

DU 14 MARS AU 29 AVRIL 2022 :
(Secrétariat fermé les 15 et 18 avril : congés de Pâques)

- Étudiants, étudiantes de Brébeuf
- Étudiants, étudiantes des collèges privés, avec commandite

DU 2 AU 20 MAI 2022 (selon les disponibilités) :

- Étudiants, étudiantes des CÉGEPs
- Étudiants, étudiantes retardataires de Brébeuf et des collèges privés

* Les cours d'été se donnent dans la mesure où il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

* Les étudiants, les étudiantes en provenance des CÉGEPs ou des collèges privés autres que Brébeuf et qui ont besoin de mesures adaptées doivent nous en informer au moment de l'inscription.

CLIENTÈLE DESSERVIE PAR LES COURS D'ÉTÉ

- Les cours d'été sont offerts en priorité aux étudiants et aux étudiantes du Collège Jean-de-Brébeuf.
- Seuls celles et ceux qui présentent un retard dans le cheminement de leur programme d'études régulier ont normalement accès aux cours en session d'été.
- Selon les places disponibles, les étudiants, les étudiantes d'autres collèges qui possèdent une commandite peuvent s'y inscrire.

COURS DE 75 PÉRIODES					
PHY-N01		PHY-N02		PHY-N03	CHI-N02
203-NYA-05		203-NYB-05		203-NYC-05	202-NYB-05
	23 mai Congé férié	24 mai 9h à 12h20	25 mai 9h à 12h20	26 mai 9h à 12h20	27 mai 9h à 12h20
MAI-JUIN	30 mai 9h à 12h20	31 mai 9h à 12h20	1 juin 9h à 12h20	2 juin 9h à 12h20	3 juin 9h à 12h20
	6 juin 9h à 12h20	7 juin 9h à 12h20	8 juin 9h à 12h20	9 juin 9h à 12h20	10 juin 9h à 12h20
	13 juin 9h à 12h20	14 juin 9h à 12h20	15 juin 9h à 12h20	16 juin 9h à 12h20	17 juin 9h à 12h20
	20 juin 9h à 12h20	21 juin EXAMEN FINAL			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 460\$				

COURS DE 45 PÉRIODES					
PHI-G02			PSY-H03		
340-102-MQ			350-313-BR		
	23 mai Congé férié	24 mai 9h à 12h00	25 mai 9h à 12h00	26 mai 9h à 12h00	27 mai 9h à 12h00
MAI-JUIN	30 mai 9h à 12h	31 mai 9h à 12h	1 juin -	2 juin 9h à 12h	3 juin 9h à 12h
	6 juin 9h à 12h	7 juin 9h à 12h	8 juin -	9 juin 9h à 12h	10 9h à 12h
	13 9h à 12h	14 juin -	15 juin EXAMEN FINAL		
	DROITS DE SCOLARITÉ : 280 \$				

COURS DE 60 PÉRIODES					
LIT-G02			LIT-G04		
601-102-MQ			601-G04-BR		
	23 mai Congé férié	24 mai 9h à 12h10	25 mai 9h à 12h10	26 mai 9h à 12h10	27 mai 9h à 12h10
MAI-JUIN	30 mai 9h à 12h10	31 mai 9h à 12h10	1 juin -	2 juin 9h à 12h10	3 juin 9h à 12h10
	6 juin 9h à 12h10	7 juin 9h à 12h10	8 juin -	9 juin 9h à 12h10	10 juin 9h à 12h10
	13 juin 9h à 12h10	14 juin 9h à 12h10	15 juin 9h à 12h10	16 juin 9h à 12h10	17 juin ---
	19 juin EXAMEN FINAL	8h30 à 12h30			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 370 \$				

COURS DE 75 PÉRIODES					
MAT-H01	MAT-H02	MAT-N02	MAT-N03	MAT-H03	MAT-H04/ MAT-H05
201-105-BR	201-103-BR	201-NYB-05	201-NYC-05	201-203-BR	201-302-BR/ 201-314-BR
	23 mai Congé férié	24 mai 13h30 à 16h50	25 mai 13h30 à 16h50	26 mai 13h30 à 16h50	27 mai 13h30 à 16h50
MAI-JUIN	30 mai 13h30 à 16h50	31 mai 13h30 à 16h50	1 juin 13h30 à 16h50	2 juin 13h30 à 16h50	3 juin 13h30 à 16h50
	6 juin 13h30 à 16h50	7 juin 13h30 à 16h50	8 juin 13h30 à 16h50	9 juin 13h30 à 16h50	10 juin 13h30 à 16h50
	13 juin 13h30 à 16h50	14 juin 13h30 à 16h50	15 juin 13h30 à 16h50	16 juin 13h30 à 16h50	17 juin 13h30 à 16h50
	20 juin 13h30 à 16h50	21 juin EXAMEN FINAL			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 435 \$				

COURS DE 45 PÉRIODES					
PHI-G03					
340-103-BR					
	23 mai Congé férié	24 mai 13h30 à 16h30	25 mai 13h30 à 16h30	26 mai 13h30 à 16h30	27 mai 13h30 à 16h30
MAI-JUIN	30 mai 13h30 à 16h30	31 mai 13h30 à 16h30	1 juin -	2 juin 13h30 à 16h30	3 juin 13h30 à 16h30
	6 juin 13h30 à 16h30	7 juin 13h30 à 16h30	8 juin -	9 juin 13h30 à 16h30	10 juin 13h30 à 16h30
	13 13h30 à 16h30	14 juin -	15 juin EXAMEN FINAL		
	DROITS DE SCOLARITÉ : 280 \$				

COURS DE 60 PÉRIODES					
LIT-G01			LIT-G03		
601-101-MQ			601-103-MQ		
	23 mai Congé férié	24 mai 13h30 à 16h40	25 mai 13h30 à 16h40	26 mai 13h30 à 16h40	27 mai 13h30 à 16h40
MAI-JUIN	30 mai 13h30 à 16h40	31 mai 13h30 à 16h40	1 juin -	2 juin 13h30 à 16h40	3 juin 13h30 à 16h40
	6 juin 13h30 à 16h40	7 juin 13h30 à 16h40	8 juin -	9 juin 13h30 à 16h40	10 juin 13h30 à 16h40
	13 juin 13h30 à 16h40	14 juin 13h30 à 16h40	15 juin 13h30 à 16h40	16 juin 13h30 à 16h40	17 juin ---
	19 juin EXAMEN FINAL	13h à 17h			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 370 \$				